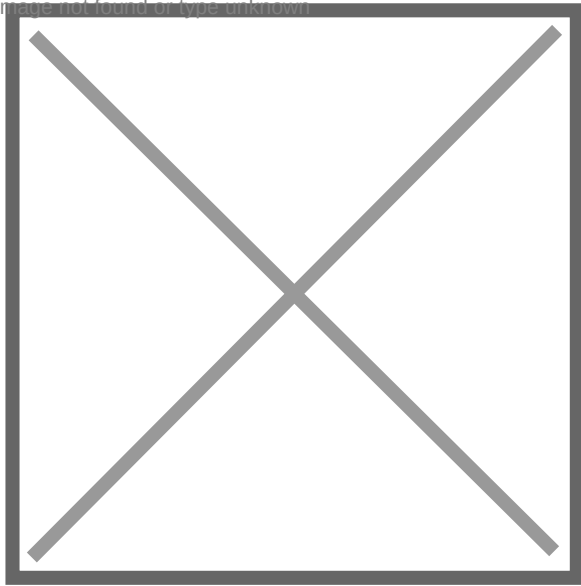


Image not found or type unknown



Garde de mon fils son père le veut le samedi

Par **vanessa31310**, le **08/04/2014 à 12:46**

Bonjour le père de mon fils ma quitter a 3 mois de grossesse ne ses intéresser de rien pendant la grossesse j ai accouchée y a 2 mois il vient pas le voir et la il veut que je lui laisse tout les samedis matin quand je vais reprendre mon travail dans 1 mois car le petit sera garder la semaine par une nounou et le samedi matin par ma mère suis je obliger de lui laisser sachant qu il travaille pas qu il vit chez sa grand mère et qu il passe tous son temps au café et que sa famille et de nouvelle Calédonie j ai peur de lui laisser et que je voie plus mon fils peur qu il amène las bas.merci pour votre aide

Par **cocotte1003**, le **08/04/2014 à 14:23**

Bonjour, sans décision de justice sur un droit de visite, vous avez le droit de refuser qu'il prenne l'enfant. Si le père l'a reconnu, il a les mêmes droits que vous sur l'enfant et les mêmes devoirs, cela veut aussi dire qu'il peut le garder chez lui et refuser de vous le rendre. Si vous souhaitez qu'il le voit, préférez le faire en votre présence. Le mieux est de saisir le JAF afin qu'il fixe la résidence de l'enfant, la pension alimentaire et le droit de visite, cordialement

Par **vanessa31310**, le **08/04/2014 à 14:28**

Merci beaucoup je vais saisir JAF alors.